

# Etude du zonage de l'assainissement

## PLAN N° 4

### DELIMITATION DES ZONES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DES ZONES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Rue Edouard pour Pierre - Yves JACOBINOUX - Ingénieur Conseil  
Les Sables 8 - Résidence du Parc - 54200 MORLAIX  
EAC Environnement - 27 rue François Pompon - 21000 DIJON

Document conforme à celui annexé à la  
Déclaration de Projet de Commune  
en date du 15/06/2003  
Approuvant le projet de carte communale.

A. MAXSTADT  
M. S. MOELLER  
Le Maire  
Yvel ROUSSER



Echelle : 1/2000  
0 100 200 m

**LEGENDE**

- Campes de réseaux (tracé approuvé)
- Réseaux approuvés en service
- Périmètre d'étude
- Unités foncières (parcelles cadastrales à une même habitation)

**Délimitation des zones d'assainissement**

- Zone d'assainissement collectif
- Zone d'assainissement non collectif

**CLASSE D'APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME ET FILIERS RECOMMANDES**

**LEGENDE**

- Sol apte à l'épuration et à la dispersion des effluents domestiques, filière conventionnelle de terre végétale (assainissement avec support)
- Sol présentant des caractéristiques mineures à l'épuration et/ou à la dispersion des effluents domestiques, filière conventionnelle (avec apport de terre végétale). Filieret non Drené à flux vertical.
- Sol présentant des caractéristiques moyennes à l'épuration et/ou à la dispersion des effluents domestiques, filière conventionnelle, filieret non Drené à flux vertical (avec réjet dans un endroit approprié).
- Sol présentant des caractéristiques moyennes à l'épuration et/ou à la dispersion des effluents domestiques, filière conventionnelle, filieret drainé.

